

## Chapitre 2

# Le travail indépendant et l'entrepreneuriat chez les femmes<sup>1, 2</sup>

*Ce chapitre traite de l'ampleur et de la qualité des activités d'indépendant effectuées par des femmes. Il comprend des données sur la proportion de ces activités dans les différents États membres de l'UE, les caractéristiques du travail indépendant et les freins au démarrage d'une entreprise.*

### 1. Note de la Turquie:

Les informations figurant dans ce document et faisant référence à «Chypre» concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République turque de Chypre du Nord (RTCN). Tant qu'une solution durable et équitable n'aura pas été trouvée dans le cadre des Nations unies, la Turquie maintiendra sa position sur la «question chypriote».

### 2. Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne:

La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

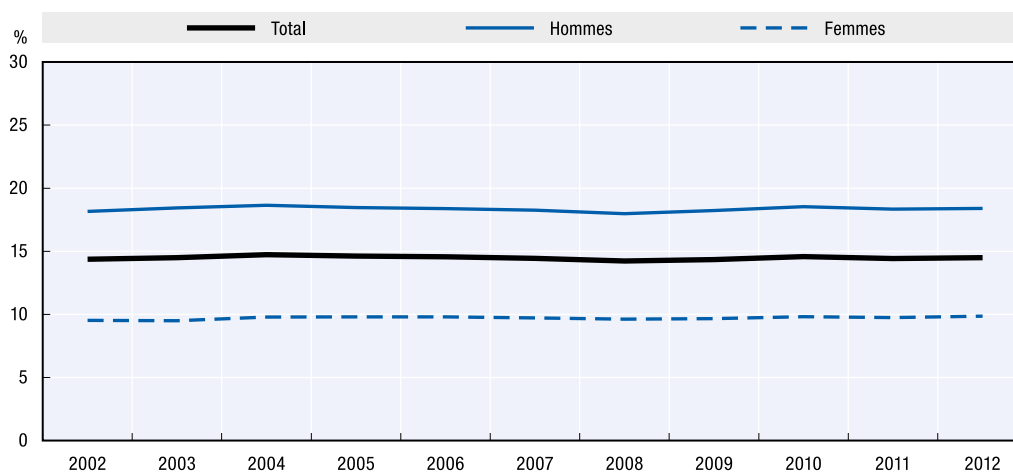
## Le travail indépendant chez les femmes

- Bien que la proportion de femmes travaillant en tant qu'indépendantes ait légèrement augmenté ces dix dernières années, les femmes ont nettement moins tendance à endosser ce statut que les hommes. En 2012, on comptait plus de 9,6 millions de travailleuses indépendantes dans l'UE, pour 21,3 millions d'hommes.
- Sur les près de 30,9 millions d'indépendants en 2012, environ 8,9 millions employaient du personnel. Ce chiffre était en recul ces dix dernières années. Parmi les indépendants qui employaient des salariés, 26% étaient des femmes. Le nombre de femmes indépendantes ayant des employés à leur service s'est maintenu à environ 2,3 millions ces dix dernières années.
- Les femmes indépendantes sont moins susceptibles de travailler dans les secteurs de la construction et de la production que les hommes indépendants.


Le travail indépendant est une forme de travail selon lequel une personne œuvre dans sa propre entreprise, exploitation agricole ou cabinet professionnel et tire des avantages économiques de cette occupation, qu'il s'agisse d'un salaire, de bénéfices, d'avantages en nature ou de gains familiaux (dans le cas de personnes travaillant en famille). Le bénévolat est exclu de cette définition. Les travailleurs indépendants peuvent travailler seuls (travail pour son propre compte) ou avoir des employés. Pour examiner l'évolution de l'ampleur des forces de travail, mieux vaut souvent regarder la part du travail indépendant, qui mesure la proportion de travailleurs indépendants par rapport à l'ensemble des forces de travail. Pour en savoir plus sur ces notions et les sources de données, voir le Guide de lecture proposé au début de cet ouvrage.

Graphique 2.1. **Taux de travail indépendant des hommes et des femmes dans l'UE-28, 2002-2012**

Pourcentage des 15-64 ans



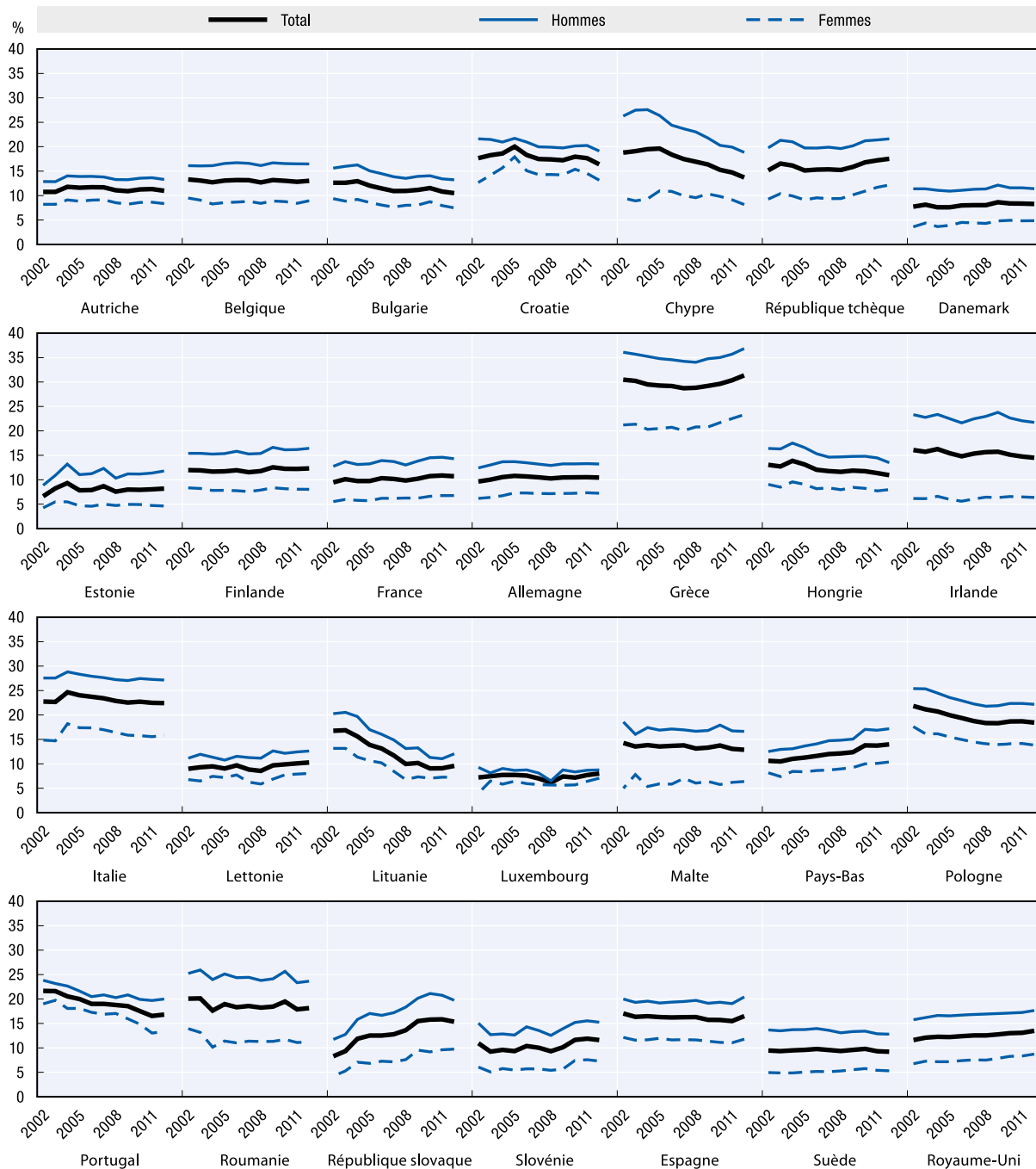
Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail 2002-2012.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933191460>

Le Graphique 2.1 montre les taux de travail indépendant dans l'UE (y compris en Croatie) entre 2002 et 2012, par sexe. Ceux-ci sont restés relativement constants pendant cette période. En 2012, la proportion d'activité indépendante chez les femmes s'élevait à 9,9%, loin derrière le taux masculin de 18,4%. Sur un total d'environ 30,9 millions de travailleurs indépendants, 9,6 millions étaient des femmes (31,1%).

Graphique 2.2. **Taux de travail indépendant des hommes et des femmes, 2002-2012**

Pourcentage des 15-64 ans



Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail 2002-2012.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933191475>

Le Graphique 2.2 illustre les différences de taux de travail indépendant entre les États membres. Un écart significatif apparaît clairement entre les pourcentages nationaux. Les niveaux de travail indépendant sont les plus élevés en Grèce (23,3%), Italie (15,8%) et Pologne (13,8%), et les plus bas en Estonie (4,6%), au Danemark (4,9%) et en Suède (5,3%). Ces différences peuvent s'expliquer par divers facteurs, notamment les attitudes sociales à l'égard du rôle des femmes dans la société, les conditions du marché du travail et les facteurs macroéconomiques.

La part des femmes exerçant une activité indépendante est bien moindre que celle des hommes dans tous les États membres, à l'exception de certains pays où elle est élevée. C'est le cas de la Grèce où elle atteignait 23,3%, soit plus que le taux masculin de 25 États membres de l'UE.

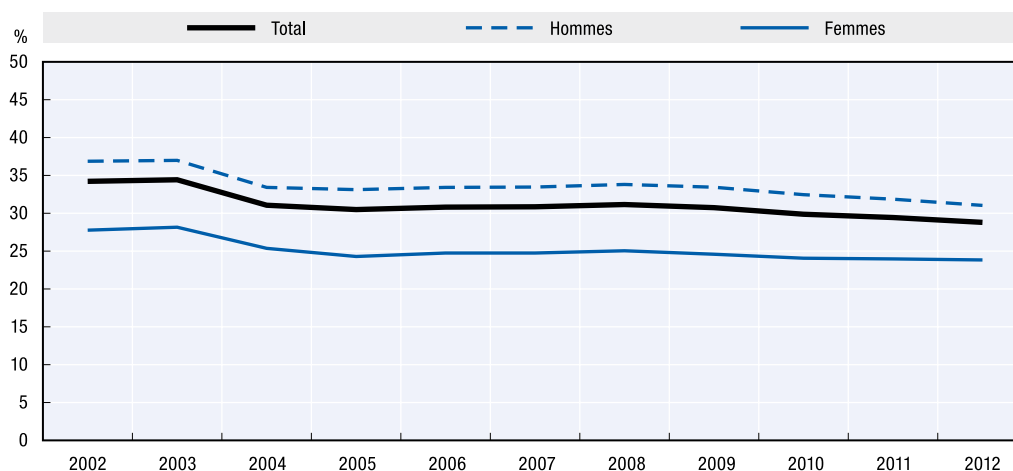
Entre 2002 et 2012, 18 États membres de l'UE ont enregistré une hausse du pourcentage de femmes indépendantes. Ce sont la République slovaque (+ 130%), le Luxembourg (+ 77%) et le Danemark (+ 35%) qui ont connu les augmentations les plus fortes. Les 10 autres pays de l'UE étaient en recul. Les diminutions les plus notables ont été enregistrées en Lituanie (- 45%), au Portugal (- 30%) et en Pologne (- 22%).

De 2002 à 2012, le pourcentage de femmes indépendantes employant des salariés a diminué de 14,2%, soit approximativement la baisse observée chez les indépendants masculins (15,8%) (Graphique 2.3). En 2002, environ 28% des femmes indépendantes dans l'UE employaient des salariés. Cette proportion a été ramenée à 23,8% en 2012. Ainsi, sur les 9,6 millions de femmes indépendantes dans l'UE en 2012, seules 2,3 millions possédaient du personnel. Cela étant, la proportion des femmes indépendantes employant des employés a augmenté dans 11 pays: Belgique, Bulgarie, Chypre, Grèce, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Portugal, Espagne et Suède, entre 2002 et 2012 (Graphique 2.4).


Le Graphique 2.4 met également en évidence deux autres points. Premièrement, l'Irlande est le seul État membre à présenter une proportion de femmes indépendantes avec salariés supérieure à celle des hommes indépendants possédant du personnel. En 2012, 35,1% des femmes indépendantes employaient des salariés, contre 30,1% des hommes indépendants. Deuxièmement, on note de grandes variations des proportions de femmes indépendantes avec personnel selon les pays. Environ un tiers d'entre elles avaient au moins un employé en France, en Allemagne, en Hongrie, en Irlande, en Lettonie et en Suède, contre moins de 10% en Roumanie.

Graphique 2.3. **Proportion des indépendants (hommes et femmes) employant des salariés dans l'UE-28, 2002-2012**

Pourcentage des 15-64 ans

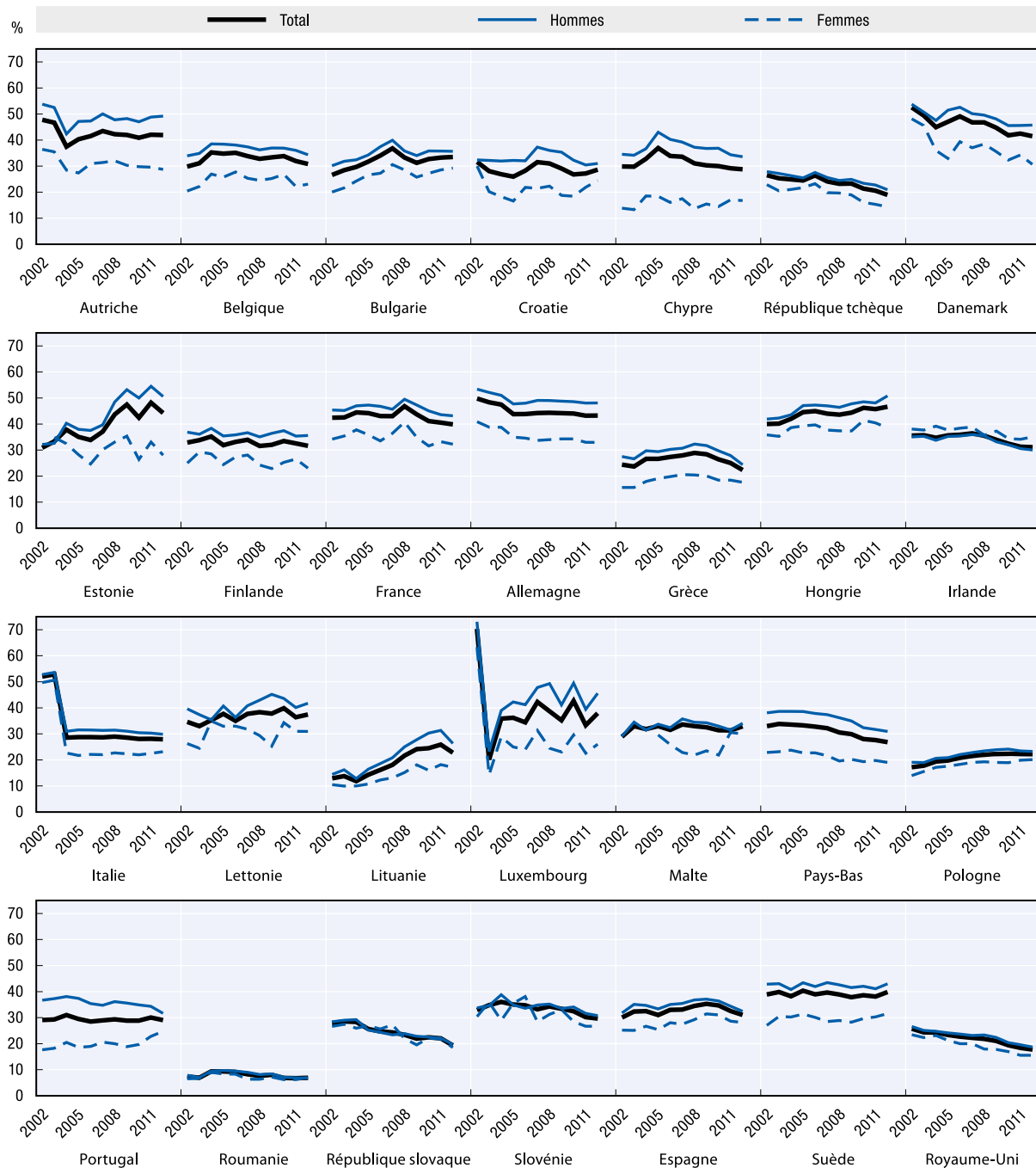


Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail 2002-2012.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933191488>

Graphique 2.4. **Proportion des indépendants (hommes et femmes) employant des salariés, 2002-2012**

Pourcentage des 15-64 ans



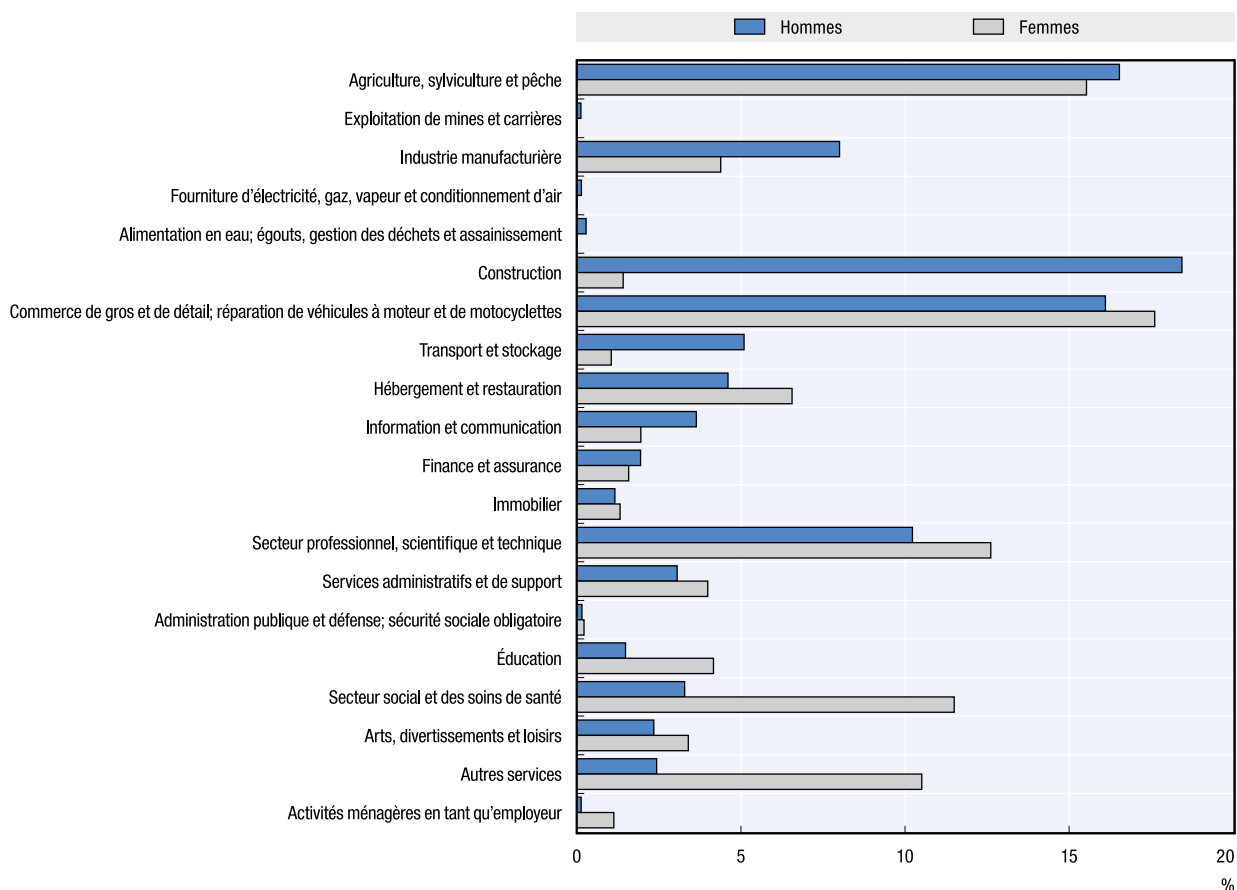
Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail 2002-2012.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933191494>


La Graphique 2.5 illustre la répartition des activités de travail indépendant par sexe et par secteur. En 2012, la plupart des femmes indépendantes travaillaient dans les secteurs de l'agriculture, la sylviculture et la pêche (15,5%); le commerce de gros et de détail (17,6%); le secteur professionnel, scientifique et technique (12,6%); le secteur social et des soins de santé (11,5%); et les autres services (y compris services de dépannage, services liés

Graphique 2.5. Répartition des hommes et femmes indépendants par secteur professionnel dans l'UE-28, 2012

15-64 ans



Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail 2012.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933191505>

aux biens de consommations et aux personnes) (10,5%). Ces cinq secteurs professionnels représentaient à eux seuls 67,7% des activités indépendantes féminines.

De manière générale, les femmes indépendantes étaient plus susceptibles que les hommes indépendants de travailler dans le commerce de gros et de détail; l'hébergement et la restauration; le secteur professionnel, scientifique et technique; les services administratifs et de support, l'éducation; la santé et les œuvres sociales; les arts, les divertissements et les loisirs; les autres services; et chez les particuliers qui emploient du personnel (c.-à-d. les foyers qui font appel à des cuisinières, des blanchisseuses, etc.).

### Activités exercées par des femmes tout au long du cycle de vie entrepreneuriale

- Les femmes ont moins tendance que les hommes à s'engager dans la création d'une entreprise (c.-à-d. à être des entrepreneurs naissants). Dans l'ensemble de l'UE, 4,5% des hommes étaient impliqués dans la création d'une entreprise entre 2008 et 2012, contre 2,4% des femmes seulement.

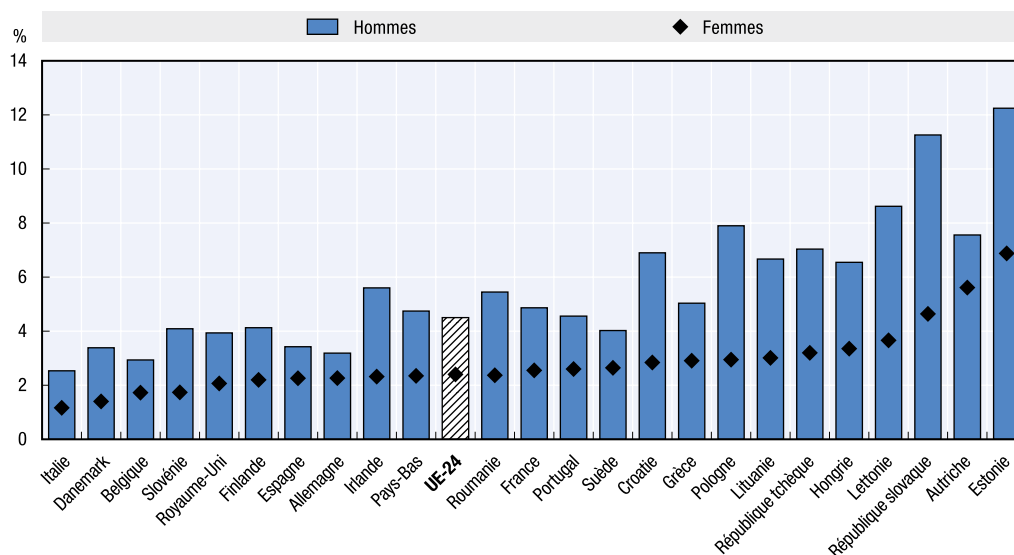
- Pour la même période, les femmes étaient environ deux fois moins susceptibles que les hommes de gérer une nouvelle entreprise (1,8% contre 3,5%).
- Elles avaient également moins tendance à posséder une entreprise établie. De 2008 à 2012, 3,6% des femmes de l'UE possédaient une entreprise établie, soit moitié moins que les hommes (7,7%).

Le Graphique 2.6 présente les taux d'entrepreneuriat naissant par sexe dans les pays de l'UE, c'est-à-dire la proportion d'individus adultes déclarant être activement impliqués dans la création d'une entreprise dont ils sont propriétaires en tout ou partie. Cette activité ne doit pas avoir rapporté de traitements, de salaires ou toute autre rémunération à ses propriétaires depuis plus de trois mois. Pour en savoir plus sur cette notion et sur cette source de données, nous vous renvoyons au guide de lecture proposé au début de cet ouvrage.

Les femmes ont moins tendance que les hommes à être des entrepreneurs naissants, aussi bien à l'échelle de l'UE que dans chaque État membre. Autrement dit, elles sont moins susceptibles d'être engagées dans la création d'une entreprise. Elles sont tout de même fortement impliquées dans plusieurs États membres. Entre 2008 et 2012, la part des femmes engagées dans le lancement d'une entreprise en Estonie, en Autriche et en République slovaque était plus élevée que celle des hommes dans bon nombre d'États membres. L'écart entre les sexes le plus marqué en termes de taux d'entrepreneuriat naissant a été observé en République slovaque (6,6%). À l'inverse, l'Allemagne présentait le plus petit écart (0,9%).

Graphique 2.6. **Taux d'entrepreneuriat naissant chez les hommes et les femmes, 2008-2012 (combinés)**

Pourcentage des 18-64 ans



Notes: 1. Les pays de l'UE ayant participé à l'enquête Global Entrepreneurship Monitor pendant cette période sont: l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovénie et la Suède. 2. Les données présentées dans ce Graphique ont été combinées: elles cumulent les résultats des enquêtes annuelles portant sur la période 2008-2012. Certains pays n'ont pas pris part aux enquêtes GEM réalisées chaque année, mais ont été inclus dans les graphiques: l'Autriche (2012), l'Estonie (2012), l'Irlande (2008, 2010, 2011, 2012), l'Italie (2008, 2009, 2010, 2012), la Lituanie (2011 et 2012), la Pologne (2011 et 2012), le Portugal (2010, 2011, 2012), la République slovaque (2011 et 2012), la République tchèque (2011) et la Suède (2010, 2011, 2012). 3. Le taux d'entrepreneuriat naissant est défini comme la proportion de la population adulte (âgée de 18 à 64 ans) activement engagée dans la création d'une entreprise qu'elle détiendra seule ou en copropriété; cette entreprise ne peut pas avoir octroyé de traitements, salaires ou toute autre rémunération à ses propriétaires depuis plus de trois mois.

Source: Présentations tabulaires spéciales des enquêtes 2008-2012 sur la population adulte, extraites du Global Entrepreneurship Monitor.

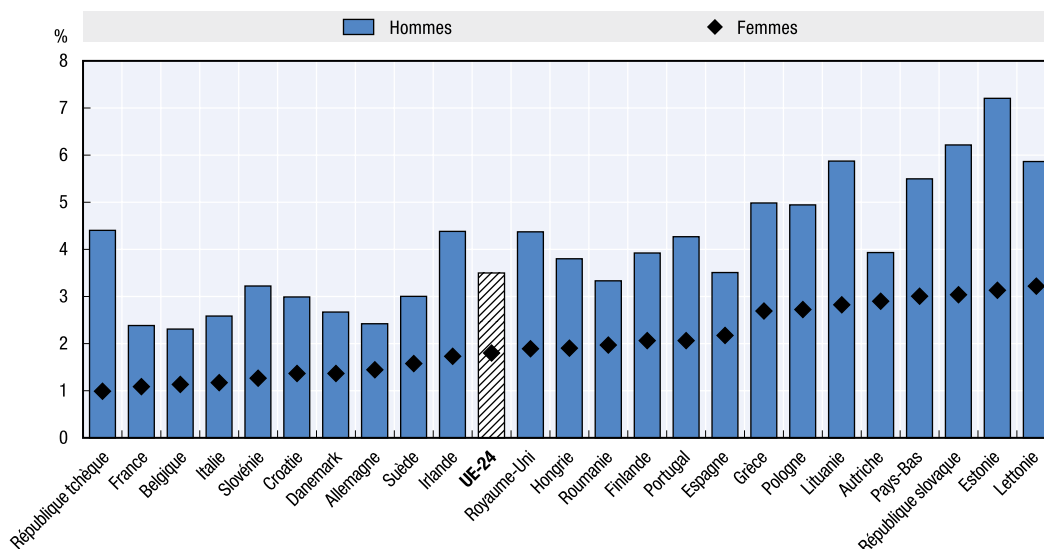
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933191511>

Le Graphique 2.7 illustre les taux de détention de nouvelles entreprises par sexe, et indique la proportion de la population adulte déclarant être actuellement gérante-propriétaire d'une nouvelle entreprise qui verse des traitements, des salaires ou toute autre rémunération à ses propriétaires depuis plus de trois mois mais moins de 42 mois.

Globalement, les femmes étaient environ deux fois moins susceptibles que les hommes de posséder une nouvelle entreprise (1,8% contre 3,5%). Toutefois, à l'instar de l'entrepreneuriat naissant, les taux de propriété de nouvelles entreprises par des femmes divergent fortement selon les États membres. Sur l'ensemble des pays de l'UE-28, la République tchèque affichait le taux le plus bas (1,1%), alors que la Lettonie arrivait en tête du classement (3,2%). Ces chiffres montrent que l'écart constaté entre les hommes et les femmes au niveau de l'entrepreneuriat naissant s'applique également à la détention de nouvelles entreprises.


**Graphique 2.7. Taux de détention de nouvelles entreprises chez les hommes et les femmes, 2008-2012 (combinés)**

Pourcentage des 18-64 ans



Notes: 1. Les pays de l'UE ayant participé à l'enquête Global Entrepreneurship Monitor pendant cette période sont: l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovénie et la Suède. 2. Les données présentées dans ce Graphique ont été combinées: elles cumulent les résultats des enquêtes annuelles portant sur la période 2008-2012. Certains pays n'ont pas pris part aux enquêtes GEM réalisées chaque année, mais ont été inclus dans les graphiques: l'Autriche (2012), l'Estonie (2012), l'Irlande (2008, 2010, 2011, 2012), l'Italie (2008, 2009, 2010, 2012), la Lituanie (2011 et 2012), la Pologne (2011 et 2012), le Portugal (2010, 2011, 2012), la République slovaque (2011 et 2012), la République tchèque (2011) et la Suède (2010, 2011, 2012). 3. Le taux de détention de nouvelles entreprises est la proportion de la population adulte gérant ou possédant actuellement une nouvelle entreprise qui verse des traitements, des salaires ou toute autre rémunération à ses propriétaires depuis plus de trois mois mais moins de 42 mois.

Source: Présentations tabulaires spéciales des enquêtes 2008-2012 sur la population adulte, extraites du Global Entrepreneurship Monitor.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933191526>

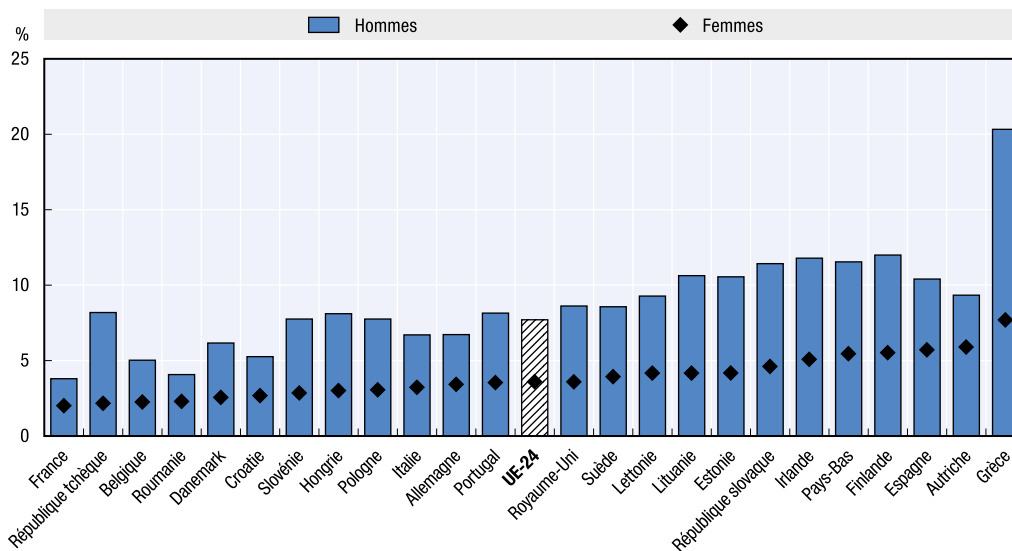
Le Graphique 2.8 présente les taux de détention de sociétés établies par sexe à travers l'UE entre 2008 et 2012. Le taux de détention d'entreprises établies mesure la proportion des membres de la population adulte qui sont actuellement dirigeants-propriétaires d'une entreprise établie qui verse des traitements, des salaires ou toute autre rémunération à ses propriétaires depuis plus de 42 mois.

À l'image des taux d'entrepreneuriat naissant et de propriété de nouvelles entreprises, les taux de détention de sociétés établies révèlent un écart important entre les sexes. À l'échelle de l'UE, les femmes étaient moins susceptibles de posséder une entreprise établie que les hommes (3,6% contre 7,7%). La Grèce enregistrait l'écart entre les sexes le plus marqué (12,6%). Les écarts les plus faibles ont été relevés en France et en Roumanie (1,8%). On constate une variation des taux



Graphique 2.8. **Taux de détention d'entreprises établies chez les hommes et les femmes, 2008-2012 (combinés)**

Pourcentage des 18-64 ans



Notes: 1. Les pays de l'UE ayant participé à l'enquête Global Entrepreneurship Monitor pendant cette période sont: l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovénie et la Suède. 2. Les données présentées dans ce Graphique ont été combinées: elles cumulent les résultats des enquêtes annuelles portant sur la période 2008-2012. Certains pays n'ont pas pris part aux enquêtes GEM réalisées chaque année, mais ont été inclus dans les graphiques: l'Autriche (2012), l'Estonie (2012), l'Irlande (2008, 2010, 2011, 2012), l'Italie (2008, 2009, 2010, 2012), la Lituanie (2011 et 2012), la Pologne (2011 et 2012), le Portugal (2010, 2011, 2012), la République slovaque (2011 et 2012), la République tchèque (2011) et la Suède (2010, 2011, 2012). 3. Le taux de détention d'entreprises établies est la proportion des membres de la population adulte qui sont actuellement dirigeants-propriétaires d'une entreprise établie qui verse des traitements, des salaires ou toute autre rémunération à ses propriétaires depuis plus de 42 mois. Cet indicateur renseigne sur le niveau d'activités entrepreneuriales au sein d'une économie.

Source: Présentations tabulaires spéciales des enquêtes 2008-2012 sur la population adulte, extraites du Global Entrepreneurship Monitor.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933191535>

de propriété de nouvelles entreprises dans les pays et États membres où il existe une corrélation entre les taux élevés ou faibles d'entrepreneuriat naissant ou de propriété de nouvelles entreprises, d'une part, et les taux élevés ou faibles de détention d'entreprises établies, d'autre part.

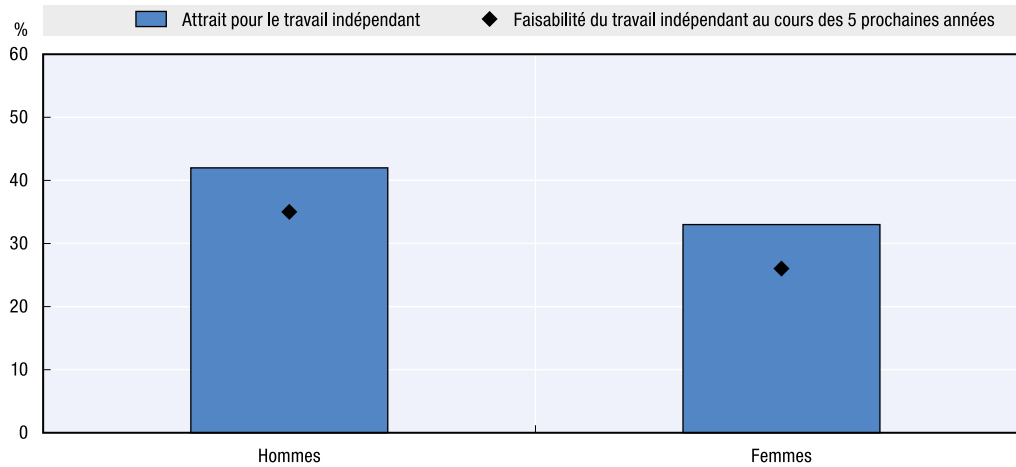
### Entraves à la création d'entreprise par des femmes

- L'un des obstacles à la création d'entreprise et au travail indépendant des femmes réside dans leur propre perception de la faisabilité d'une telle démarche. Les femmes ont moins tendance que les hommes à envisager le travail indépendant comme un type d'emploi à privilégier (33% contre 42%) et à estimer ce choix de carrière possible (26% contre 35%).
- Parmi les raisons invoquées, les femmes citent le plus souvent le manque de capital financier (22% en 2012), un argument également fréquemment repris par les hommes (20%).
- Les motifs invoqués sont souvent communs aux hommes et aux femmes, mais ces dernières mettent plus fréquemment en avant la difficulté de concilier le statut d'indépendant avec leurs obligations familiales (8% contre 4%).

Le Graphique 2.9 illustre les différences de perception entre les hommes et les femmes en termes d'intérêt pour le travail indépendant et de faisabilité en 2012. Les hommes avaient beaucoup plus tendance que les femmes à préférer le travail indépendant au salariat (42% contre 33%) et à le considérer comme une carrière possible (35% contre 26%). De nombreux facteurs peuvent expliquer ces différences de perception vis-à-vis du travail indépendant, notamment l'impact des entraves à la création d'entreprise sur les hommes et les femmes.

### Graphique 2.9. **Attrait pour le travail indépendant et faisabilité chez les hommes et les femmes dans l'UE-28, 2012**

«Si vous pouviez choisir entre divers types de métiers, préféreriez-vous être indépendant?»  
 «Que vous le souhaitiez ou non, serait-il faisable pour vous d'être indépendant au cours des 5 prochaines années?»



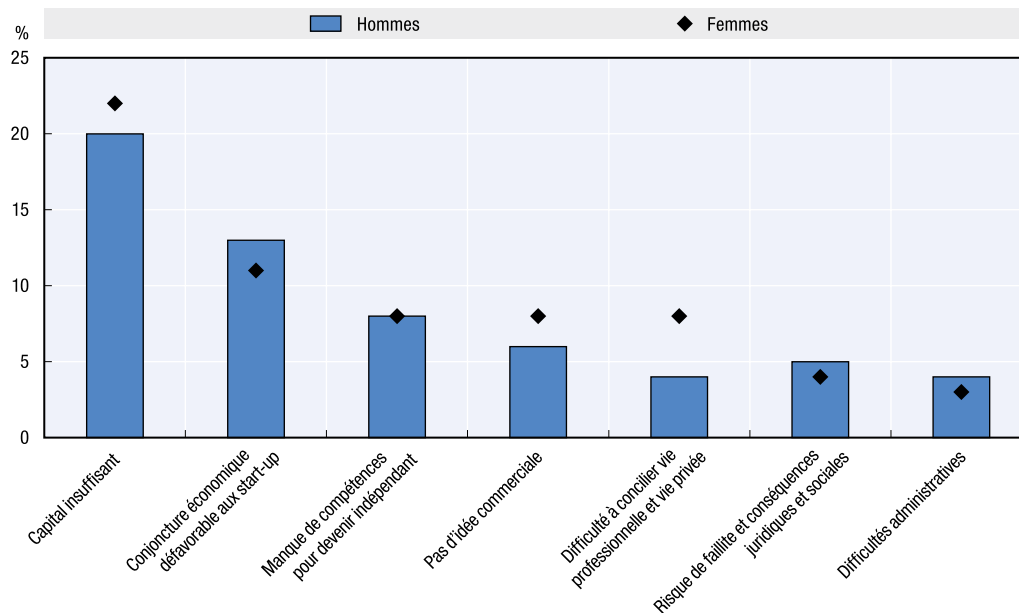
Source: Commission européenne, 2012, «L'entrepreneuriat dans l'UE et au-delà», Eurobaromètre Flash 354.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933191543>

Les perceptions des entraves à la création d'entreprise sont présentées par sexe au Graphique 2.10. L'accès au capital nécessaire pour démarrer une entreprise constituait le frein principal tant pour les hommes que pour les femmes, ces dernières ayant même légèrement

### Graphique 2.10. **Entraves au travail indépendant des hommes et des femmes dans l'UE-28, 2012**

«Pourquoi ne serait-il pas faisable pour vous de devenir indépendant au cours des 5 prochaines années?»



Source: Commission européenne, 2012, «L'entrepreneuriat dans l'UE et au-delà», Eurobaromètre Flash 354.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933191556>

plus tendance à le voir comme un obstacle (22% contre 20%). Hommes et femmes désignaient par ailleurs dans des proportions égales le manque de compétences, le risque élevé d'échec et les conséquences importantes qui en découlent ainsi que les difficultés administratives. La difficulté de concilier le statut d'indépendant et les obligations familiales (8% contre 4%) et l'absence d'idée commerciale (8% contre 6%) étaient plus fréquemment citées par les femmes. Elles étaient en revanche un peu moins nombreuses que les hommes à identifier le climat économique actuel comme une entrave au démarrage d'une entreprise (11% contre 13%).

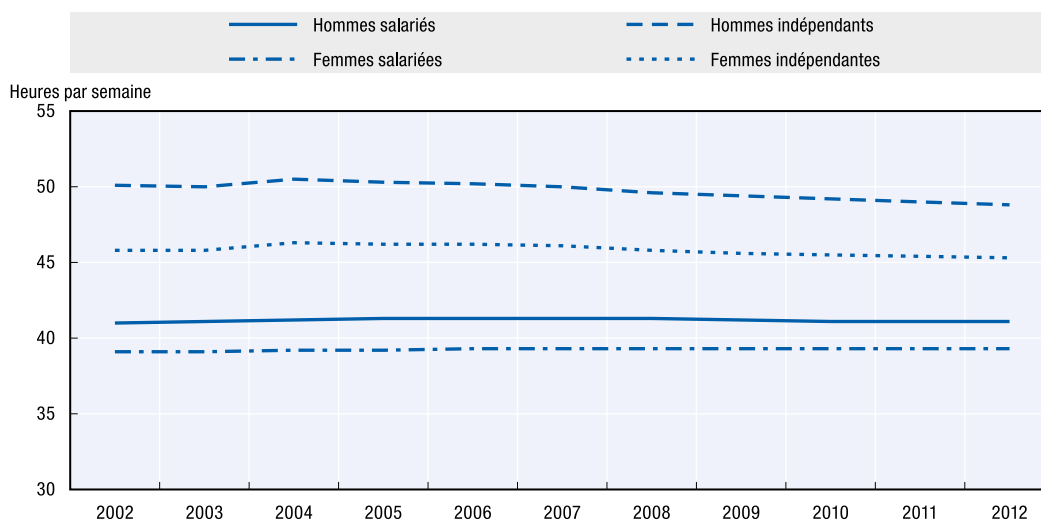
## Heures de travail des femmes indépendantes

- En 2012, les femmes indépendantes dans l'UE travaillaient en moyenne 45,3 heures par semaine, soit 3,5 heures de moins que les hommes indépendants (48,8 heures par semaine).
- En 2012, les femmes indépendantes travaillaient en moyenne six heures hebdomadaires de plus que les salariées. C'est un peu moins que la différence entre hommes indépendants et salariés (7,7 heures par semaine).
- En 2012, le nombre d'heures hebdomadaires travaillées des femmes indépendantes variait fortement d'un État membre à l'autre, allant de 39,3 heures en Roumanie à 52,2 heures en Autriche.


Les travailleurs indépendants ont davantage tendance à faire plus d'heures que les salariés (Graphique 2.11). En 2012, les salariés travaillaient en moyenne 41,1 heures par semaine, contre 48,8 heures pour les indépendants. De la même manière, les salariées travaillaient 39,3 heures par semaine, contre 45,3 heures pour les indépendantes. Si, au cours de la dernière décennie, on a observé une légère tendance à la baisse du nombre d'heures de travail hebdomadaires chez les indépendants, le chiffre des salariés reste stable.

Graphique 2.11. **Nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires chez les indépendants (hommes et femmes) dans l'UE-28, 2002-2012**

Heures hebdomadaires travaillées chez les 18-64 ans travaillant à temps plein



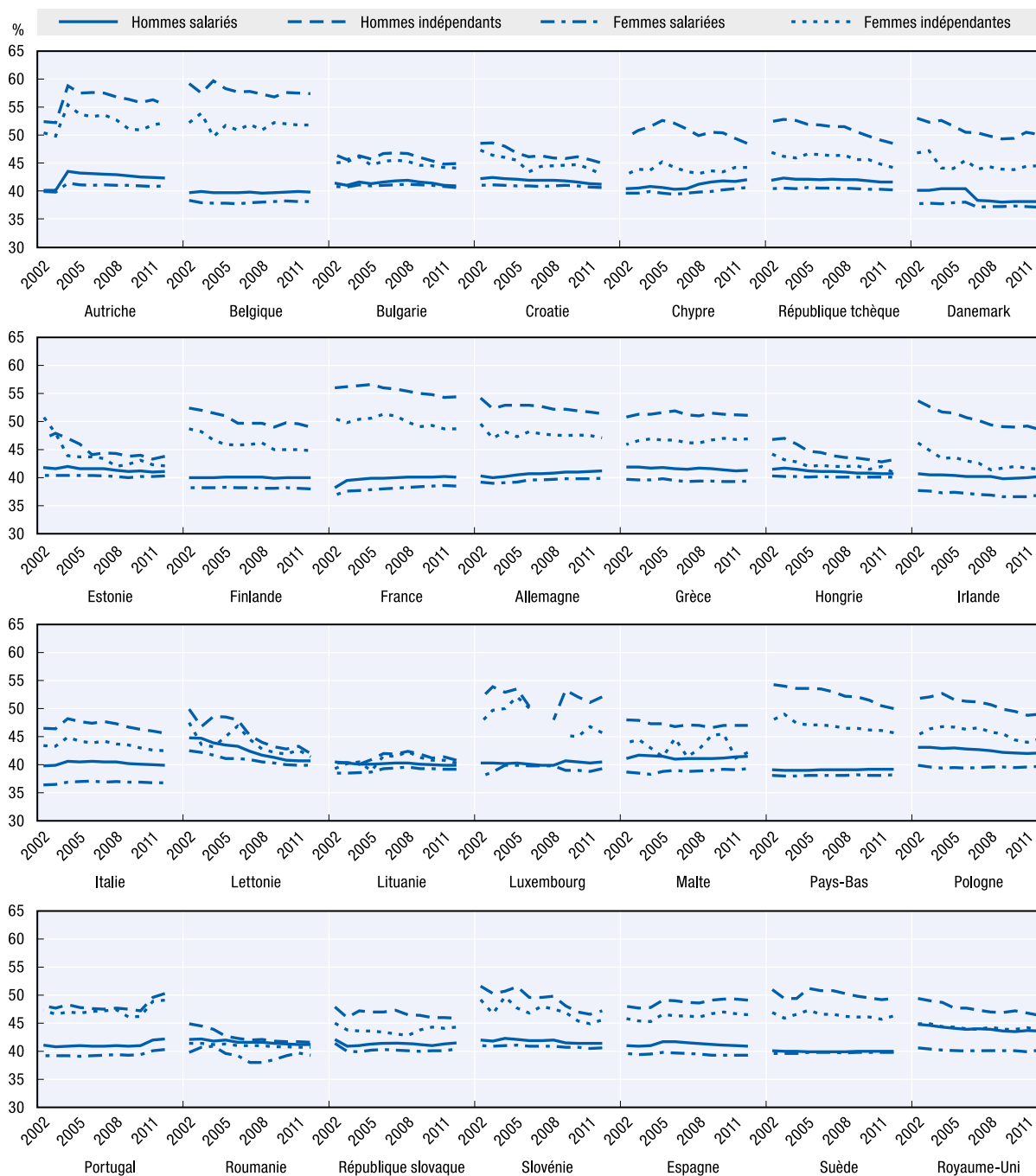
Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail 2002-2012.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933191564>


Le Graphique 2.12 présente les disparités en termes d'heures de travail par État membre sur la même période. Le nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires varie sensiblement d'un État membre à l'autre. En Lettonie, Lituanie et Roumanie, il a peu varié selon le sexe ou le statut professionnel en 2012. En revanche, les résultats étaient beaucoup plus inégaux entre les sexes en Belgique, en France, en Irlande et aux Pays-Bas.

**Graphique 2.12. Nombre moyen d'heures hebdomadaires travaillées chez les hommes et les femmes indépendants, 2002-2012**

Heures hebdomadaires travaillées chez les 18-64 ans travaillant à temps plein



Source: Eurostat, Enquête sur les forces de travail 2002-2012.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933191578>

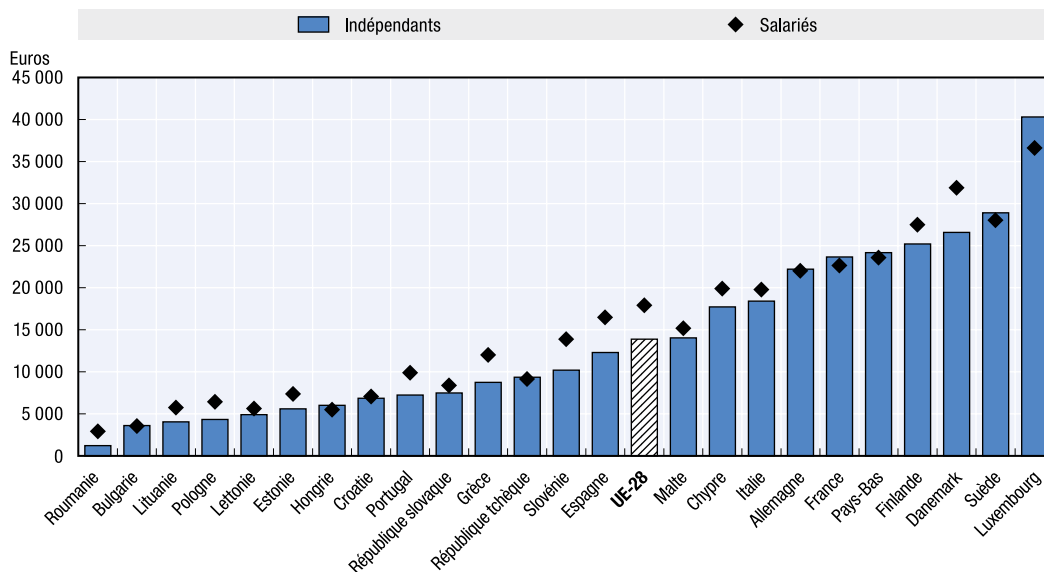
## Revenu des indépendantes

- En 2012, les femmes propriétaires d'entreprise étaient moins susceptibles que les hommes de compter sur leur activité entrepreneuriale comme source de revenu principale (66% contre 79%). Parmi les femmes propriétaires d'entreprise, 12% avaient un emploi à temps plein et 14% un emploi à temps partiel, contre respectivement 11 et 7% chez les hommes.
- En 2012, les indépendantes gagnaient moins que les salariées. En revanche, à l'échelle de l'UE, elles touchaient autant que les hommes indépendants.


En 2012, les femmes dont l'activité professionnelle principale était salariée ont gagné en moyenne près de 18 000 EUR, contre un peu moins de 14 000 EUR pour les indépendantes (Graphique 2.13). Dans tous les États membres, sauf en France, au Luxembourg et en Suède, les salariées ont mieux gagné leur vie que les indépendantes. Leur revenu était quasiment identique en Bulgarie, en République tchèque, en Allemagne et en Hongrie.

Graphique 2.13. **Revenu annuel des femmes, 2012**

Revenu médian net des activités professionnelles à temps plein

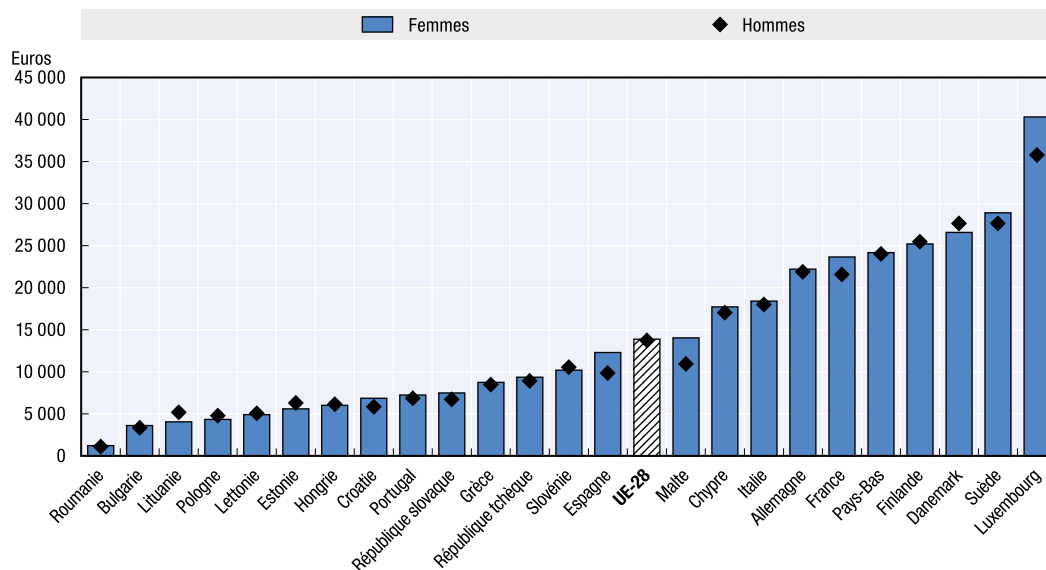


Source: Eurostat, Statistiques sur le revenu et les conditions de vie 2012.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933191586>

À l'échelle de l'UE, les indépendantes ont quasiment perçu le même revenu que les hommes indépendants en 2012 (Graphique 2.14). En 2012, les indépendants, hommes et femmes, ont gagné un peu moins de 14 000 EUR, soit une légère baisse par rapport à 2011. Malgré quelques écarts de revenu entre les États membres, les indépendantes ont gagné autant que les indépendants dans quasiment tous les pays. Quelques pays font figure d'exceptions. Au Danemark et en Lituanie, les indépendants ont gagné légèrement plus que les indépendantes, tandis qu'en France, au Luxembourg, à Malte et en Espagne, ce sont les indépendantes qui ont perçu le plus.

Graphique 2.14. **Revenu du travail indépendant des hommes et des femmes, 2012**  
Revenu médian net des activités professionnelles à temps plein



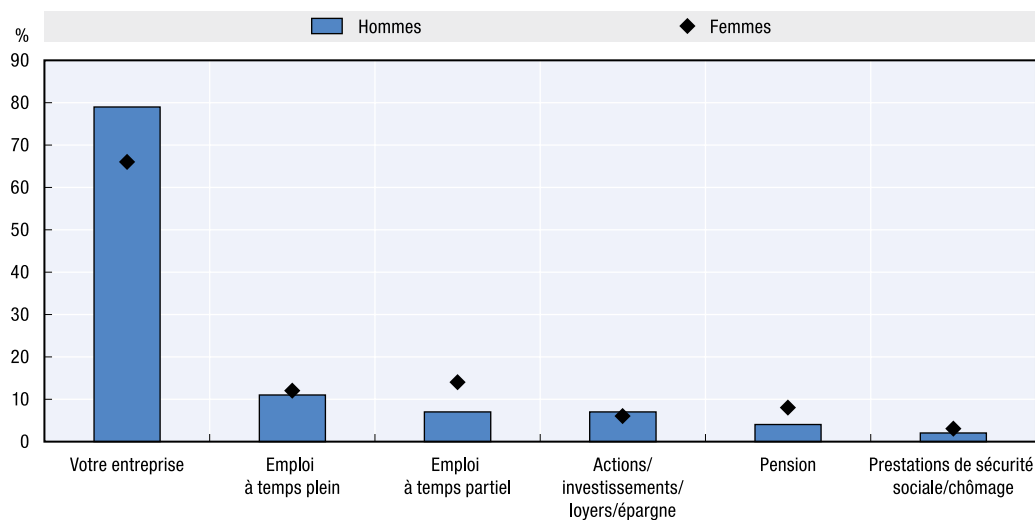
Source: Eurostat, Statistiques sur le revenu et les conditions de vie 2012.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933191599>

Le Graphique 2.15 fournit une vision plus précise du revenu des propriétaires d'entreprise. Les femmes propriétaires d'entreprise comptaient moins sur leur activité entrepreneuriale comme source de revenu principale. Seuls 66% du revenu des femmes indépendantes provenaient de leur entreprise, contre 79% pour les hommes. Les propriétaires d'entreprise, les hommes comme les femmes, comptaient sur un emploi à temps plein comme source de revenu principale, mais les femmes avaient davantage tendance à s'appuyer sur un emploi à temps partiel et les pensions.

Graphique 2.15. **Principales sources de revenu des indépendants (hommes et femmes) dans l'UE-28, 2012**

«Quelle est ou quelles sont actuellement votre ou vos principale(s) source(s) de revenu?» (pour les propriétaires d'une entreprise)



Source: Commission européenne, 2012, «L'entrepreneuriat dans l'UE et au-delà», Eurobaromètre Flash 354.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933191607>

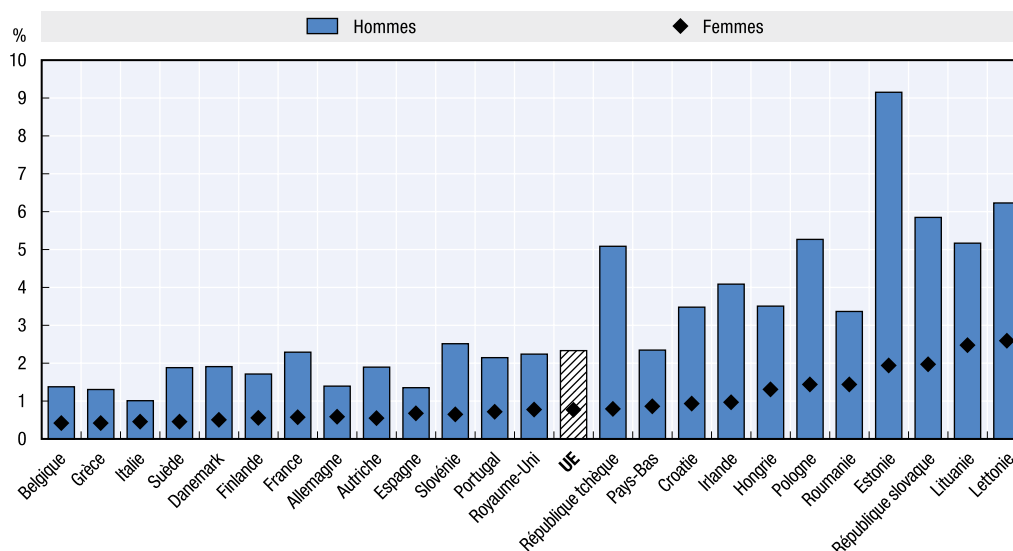
## Prévisions de croissance chez les femmes entrepreneurs

- Entre 2008 et 2012, moins de 1% des femmes dans l'UE ont été impliquées dans une activité entrepreneuriale au stade précoce, avec la perspective de créer plus de six emplois au cours des cinq premières années d'exploitation. C'est moitié moins que les hommes (2,3%).

Le Graphique 2.16 présente la proportion de femmes impliquées dans des activités entrepreneuriales au stade précoce entre 2008 et 2012, avec la perspective de créer plus de six emplois au cours des cinq années suivantes. Les hommes étaient deux fois plus nombreux que les femmes à être engagés dans une activité entrepreneuriale au stade précoce et à espérer générer six emplois (0,8% contre 2,3%). Dans quelques États membres comme la Lettonie (2,6%) et la Lituanie (2,5%), elles étaient plus nombreuses à envisager la création d'au moins six emplois au cours des cinq prochaines années que les hommes de douze États membres. En revanche, ce pourcentage de femmes était inférieur à 1% dans deux tiers des États membres.


Graphique 2.16. **Prévisions de croissance chez les entrepreneurs (hommes et femmes), 2008-2012 (combinés)**

Pourcentage des 15-64 ans engagés dans une activité entrepreneuriale totale au stade précoce qui prévoient de créer plus de six emplois dans les cinq prochaines années



Note: L'activité entrepreneuriale totale au stade précoce désigne la proportion de la population activement impliquée dans la création d'une entreprise dont elle sera propriétaire ou copropriétaire et la proportion de la population ayant créé une entreprise au cours des 42 derniers mois.

Source: Présentations tabulaires spéciales des enquêtes 2008-2012 sur la population adulte, extraites du Global Entrepreneurship Monitor.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933191618>

## Références

Commission européenne, 2012, «L'entrepreneuriat dans l'UE et au-delà», Eurobaromètre Flash 354, disponible sur: [http://ec.europa.eu/public\\_opinion/flash/fl\\_354\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/public_opinion/flash/fl_354_en.pdf).

Eurostat (2013a), Enquête sur les forces de travail, disponible sur: [http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/employment\\_unemployment\\_lfs/data/database](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/employment_unemployment_lfs/data/database).

Eurostat (2013b), Statistiques sur le revenu et les conditions de vie, disponible sur: [http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/income\\_social\\_inclusion\\_living\\_conditions/introduction](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/income_social_inclusion_living_conditions/introduction).

Global Entrepreneurship Monitor (GEM) (2013), Présentations tabulaires spéciales des enquêtes 2008-2012 sur la population adulte du Global Entrepreneurship Monitor.



Extrait de :

## The Missing Entrepreneurs 2014

Policies for Inclusive Entrepreneurship in Europe

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264213593-en>

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Union européenne (2015), « Le travail indépendant et l'entrepreneuriat chez les femmes », dans *The Missing Entrepreneurs 2014 : Policies for Inclusive Entrepreneurship in Europe*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264230842-5-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).